

## Subventions pour congrès et colloques

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la 1<sup>ère</sup> Commission, d'attribuer, au titre de l'année 2005, les subventions suivantes :

➤ 1 500 € à l'Association Départementale du Doubs des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 25) pour l'organisation des journées d'étude de la fédération nationale des associations PEP, du 4 au 6 octobre prochain, à Micropolis. Cette manifestation devrait réunir de 350 à 400 congressistes.

➤ 1 000 € à l'Association des Amis du Musée de Besançon pour l'organisation avec la société francophone de primatologie de son colloque annuel, les 19 et 20 octobre prochain à la Maison de l'Economie, avec le soutien du Muséum d'Histoire Naturelle de Besançon et des Amis du Muséum. Ce colloque qui regroupe 150 à 200 participants est l'occasion de faire le point sur les connaissances nationales et internationales dans des domaines aussi variés que la conservation des primates, leur éthologie, la recherche bio-médicale...

### Colloques universitaires :

➤ 500 € à l'UFR Lettres -littérature et histoire des pays de langues européennes- pour l'organisation d'un colloque intitulé «Médiations littéraires et culturelles de l'altérité : interaction, fluctuation, tension» qui s'est tenu du 26 au 28 mai, à l'IUFM. Environ soixante dix spécialistes et doctorants ont participé aux travaux.

➤ 3 000 € à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation conjointe avec l'ENSMM du 24<sup>ème</sup> congrès international IDDRG (International Deep Drawing Research Group) sur le thème de l'emboutissage, les 20, 21 et 22 juin prochain à la Maison de l'Economie. Une centaine de personnes du milieu universitaire, de la recherche et du monde industriel seront réunies à cette occasion.

➤ 750 € à l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté de l'Université de Franche-Comté pour l'organisation des journées d'étude de l'institut qui se dérouleront les 7 et 8 octobre prochain dans les locaux de la Faculté des Sciences. 200 personnes, chercheurs, industriels et étudiants travailleront sur le thème «les microsystèmes dans les sciences du vivant».

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions. En cas d'accord, la dépense totale, soit 6 750 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 2005 de la façon suivante :

. 2 500 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS 200

. 4 250 € au chapitre 65.95/65738.89052 CS 200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. le Maire, M. MAIRE, Mme FELLMANN n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 13 juillet 2005.*